

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des argents reçus

Présentation de la liste des argents reçus au 26 juillet 2023 au montant de 143 424.42 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Liste des arrérages de taxes et autres comptes à recevoir au 26 juillet 2023

Présentation de la liste des arrérages de taxes au montant de 189 788.41 \$ intérêts inclus.

Présentation de la liste des autres comptes à recevoir au montant de 4 299.14 \$.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Rapport des permis émis

Présentation du rapport des permis émis pour juillet 2023.

2023-RAG-6721

DEMANDE DE DON D'ALBATROS VG

CONSIDÉRANT QU'UNE demande de don d'Albatros Vallée-de-la-Gatineau a été faite;

CONSIDÉRANT QUE l'accompagnement bénévole en fin de vie et pour les personnes isolées est très important et tous les dons servent à couvrir les frais de déplacement auprès des bénéficiaires, les frais de formation et les frais de publicité;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Philippe St-Jacques propose et il est unanimement résolu de faire un don de 100 \$ à l'organisme Albatros Vallée-de-la-Gatineau afin qu'ils puissent continuer à offrir ces services.

Adoptée.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Annie Pelletier, directrice générale de la municipalité de Bois-Franc, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour couvrir le total des dépenses ci-haut mentionné.

Annie Pelletier, directrice générale

2023-RAG-6722

DEMANDE POUR LA SALLE POUR LES JOURNÉES CULTURE PAR MONTCERF-LYTTON

CONSIDÉRANT QUE Mme Julie Côté, organisatrice de deux soirées pour la culture, aimerait produire deux spectacles dans la salle Donat Hubert;

CONSIDÉRANT QUE ces deux soirées sont gratuites pour les gens qui désirent y assister;

EN CONSÉQUENCE, le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu de laisser la salle gratuitement pour ces deux soirées auxquelles les citoyens de Bois-Franc pourront aussi y assister.

Adoptée.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Projet de la Maison de la famille

La directrice présente au conseil un projet de la Maison de la famille. Le projet consiste à faire le tour des municipalités avec un camion-remorque pour rejoindre les familles qui sont dans le besoin. La remorque va être munie d'un frigo, d'un congélateur, des vêtements, des jouets, etc. Le but de ce projet est d'atteindre les familles dans le besoin qui n'osent pas ou ne peuvent pas se déplacer à la Maison de la famille pour recevoir de l'aide. Ils demandent au conseil de penser à des familles qui pourraient être concernées par ce projet dans Bois-Franc et ils nous reviendront avec plus de détails lorsque le projet sera en place.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Projet de règlement pour marchés aux puces et marchés fermier

La directrice présente au conseil un projet de règlement pour les marchés aux puces et les marchés fermiers qui permettraient à certains citoyens de prendre un permis annuel afin de faire se genre de marchés. Comme il manque certaines informations, le conseil demande à la directrice de vérifier auprès des personnes concernées pour les dates souhaitées et autres détails et nous y reviendrons à la prochaine séance.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Informations suite à notre rencontre avec la MRCVG

La directrice et la mairesse font un résumé d'une rencontre qu'elles ont eu avec la MRCVG au sujet du budget 2023. Comme il y a eu des erreurs assez importantes dans celui-ci, certains coûts seront à revoir concernant les déchets. Les quotes-parts n'ont pas été calculées au bon montant donc, nous devons réussir à intégrer ces frais supplémentaires dans nos coûts de 2023. Ils nous ont aussi informés que le budget 2024 subira une grosse augmentation suite à ces erreurs substantielles.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Résolution de la MRC pour diminution de vitesse sur la Route 105

La directrice présente au conseil la résolution reçue de la MRCVG suite à notre demande de diminution sur une portion de la Route 105 à Bois-Franc. Comme il est nécessaire d'avoir une bonne fluidité de la circulation en raison du volume de transports lourds circulant sur ce tronçon et qu'aucun accident majeur ou mortel n'a été répertorié à cet endroit depuis plusieurs années, le conseil de la MRCVG n'appuie pas la demande de diminution de vitesse.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

FQM – Élections au conseil d'administration de la FQM

La directrice présente au conseil les documents pour les élections au conseil d'administration de la FQM dans l'éventualité où un des membres du conseil serait intéressé par ces élections.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Remerciements de la Fondation Jean-Claude Branchaud

La directrice présente au conseil les remerciements de la Fondation pour notre don ainsi que les résultats de cet encan virtuel.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Réflexion pour rencontre pour l'avenir du camp de vacances le Terrier

La directrice présente au conseil une lettre reçue invitant les conseillers à une rencontre future pour l'avenir du Camp le Terrier. Ceux-ci reviendront avec une date, mais ils demandent d'ici là de réfléchir à des pistes de solutions pour assurer l'avenir du Camp. Ils nous reviendront lorsqu'ils auront une date pour cette rencontre.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Demande de don de la Fondation du rein

La directrice présente au conseil une demande de don de la Fondation du rein. Comme le budget des dons est limité, le conseil préfère donner à des causes dont les fonds restent dans notre région.

NOTE AU PROCÈS-VERBAL

Autorisation de la Fabrique de la paroisse l'Assomption-de-Marie

La directrice présente au conseil la lettre reçue de la Fabrique mentionnant qu'ils nous autorisent à creuser sur leur terrain afin d'installer un fil qui apportera de l'électricité à notre nouveau pavillon situé sur le terrain de la municipalité à côté de l'église.

2023-RAG-6723

COLLOQUE DE L'ADMQ – ZONE OUTAOUAIS

CONSIDÉRANT QUE l'ADMQ organise un colloque en 2023 de la zone Outaouais pour les directeurs municipaux du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est membre de l'ADMQ;

CONSIDÉRANT QUE les formations présentées sont pertinentes;

EN CONSÉQUENCE, la conseillère Suzanne Guilbault propose et il est unanimement résolu d'autoriser la directrice générale à participer au colloque de l'ADMQ – zone Outaouais et à payer les frais d'hébergement, de repas et de déplacement.

Adoptée.

2023-RAG-6724

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Nyx Pilon propose et il est unanimement résolu que la présente séance soit levée.

Adoptée.

Julie Jolivette, mairesse

Annie Pelletier, directrice générale